Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)

Artikel: Relève d'officiers pour une fonction aide cdmt grande unité
Autor: Jacquemai, Cyrille
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-977472

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Accueil de la relève au sein de l'EM de brigade lors du cours d'état-major IV/2019. Désormais, les nouveaux officiers d'état-major effectuent plusieurs de «service pratique» pour se familiariser à leurs nouvelles tâches.

Etat-major

Relève d'officiers pour une fonction aide cdmt grande unité

Col Cyrille Jacquemai
Sous-chef d'état-major (SCEM) personnel, EM brigade mécanisée 1

Le problème de la relève dans l'Armée suisse est un problème récurrent à tous les niveaux, qui dure depuis des années (d'Armée 61 à DEVA en passant par armée 98) mais qui va, semble-t-il, en s'empirant ces dernières années. Malheureusement, le Développement de l'Armée n'a pas contribué à améliorer la situation mais plutôt à renforcer le problème. Néanmoins l'évolution de la société y a également fortement contribué.

Nous allons développer cet état de fait dans l'un des domaines spécifiques qui concerne le domaine de base de commandement (DBC 1) d'une Grande Unité: la relève d'of et sof dans la fonction d'aide de commandement.

Sur l'effectif OTF de l'EM de la brigade mécanisée 1 (102 officiers et sous-officiers supérieur) nous avons actuellement un effectif réel couvert à environ 80 %.

Ce chiffre en soit ne parait pas catastrophique mais très souvent les vacances sont sur des fonctions clés et très spécialisées (of rens, of ondi, of inf, etc.).

Les principaux obstacles empêchent la relève nécessaire sont:

- Conciliation de la vie professionnelle et militaire; en effet, de plus en plus d'entreprises civiles ne soutiennent et ne valorisent plus leur employés absents pour servir leur patrie pour des durées d'env. 30-35 jours par année. Certaines entreprises pénalisent même cela (réduction du temps de vacances, pas d'engagement d'officiers, etc...).
- L'évolution de la société; la société est de plus en plus « antimilitariste » et beaucoup de personnes ne voient plus le sens et l'utilité de l'armée (encore moins le fait de « grader »).

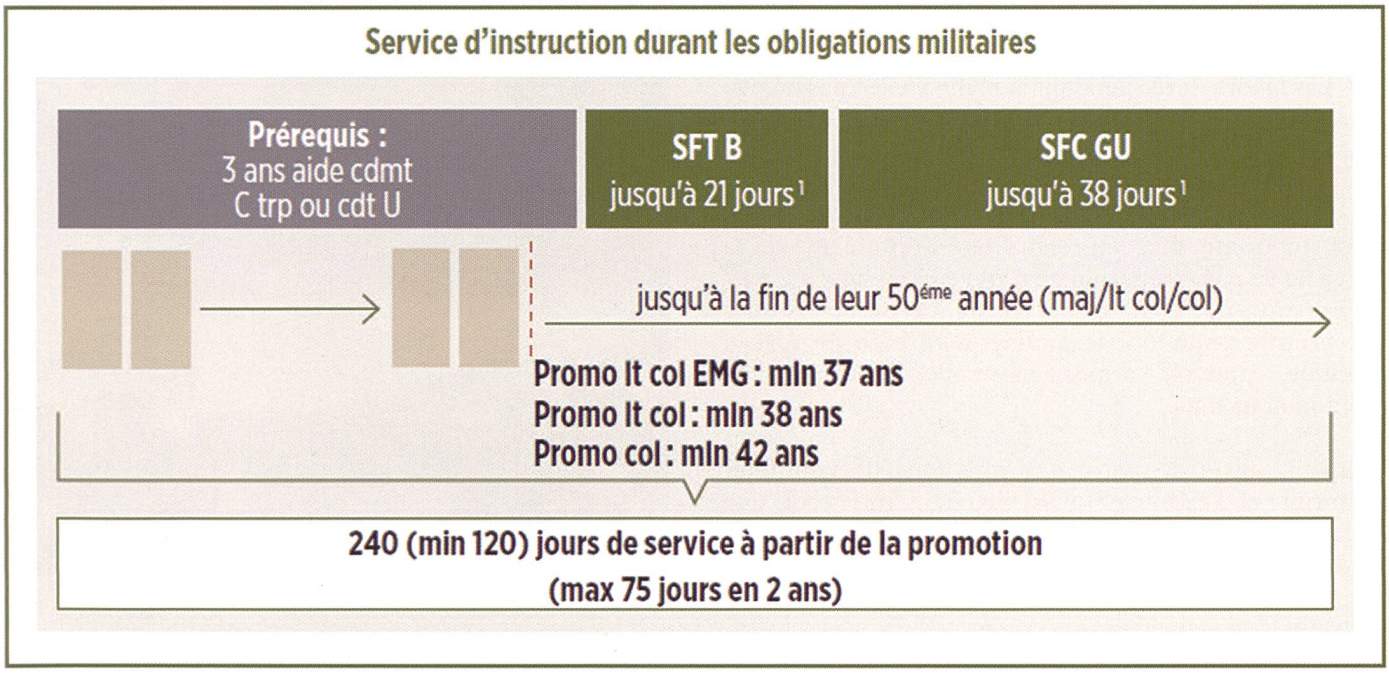

- Même si une petite majorité de la population est toujours favorable à l'armée, la minorité devient de plus en plus agressive sur les réseaux sociaux et dans les médias
- L'investissement personnel en temps pour prendre de nouvelles fonctions ; une nouvelle fonction avec promotion pour une fonction d'aides de cdmt GU demande non seulement des connaissances préalables spécifiques mais également une formation (SFT B, SFC GU) qui peuvent durer jusqu'à 59 jours.

Durant sa formation, un officier n'est malheureusement pas engageable dans sa fonction future mais reste incorporé dans son ancienne fonction jusqu'à sa promotion. Ce laps de temps est réparti sur env. 2 ans (pour ne pas dépasser le seuil de jour de service maximum de 75 jours sur 2 ans fixés par la loi), durée pendant laquelle il n'est pas ou peu engagé que ce soit dans son ancienne ou future fonction. Cela demande une planification sur au moins 4 ans ainsi qu'une certaine anticipation.

Il est important de comprendre que le problème de la relève ne va pas être résolu en 6 mois ni même en 2 ans. Ce processus de résolution est constant et doit constituer une priorité pour tout le monde aussi bien au niveau politique, cdmt de l'armée, cadres de l'armée et bien entendu nous tous.

Cela fait partie de notre devoir à tous de continuer d'informer et d'expliquer (aussi bien dans la vie civile que militaire) le sens des missions de l'armée, les avantages liés aux connaissances de conduite acquises, etc.

Il est indispensable de prévoir lors des SIF des séances d'informations en présentant les diverses possibilités de perfectionnement et d'avancement pour garantir la relève aussi bien dans son propre corps de troupe qu'aux échelons supérieurs.

Les spécialistes du DBC 1 se tiennent à votre disposition pour toutes questions ou soutien lors de séances d'informations ou en cas de questions spécifiques

C. J

Le lieutenant-colonel Frédéric Penseyres présente les «produits» de la cellule communication au commandant de brigade.